



# Transports scolaires

## Inscriptions aux transports scolaires

Les inscriptions pour les transports scolaires se feront en ligne à partir du 17 juin sur [zoumarregionsud.fr](http://zoumarregionsud.fr)

Les inscriptions des enfants scolarisés dans les écoles privées et les lycées hors communauté d'agglo ne se feront que par internet.

Pour l'école élémentaire Octave Maurel, le collège Raimu et Don Bosco, les inscriptions se feront au bureau des écoles, impasse Fénélon.  
Renseignements au 04 94 29 22 80.

Pour bénéficier de la participation de la commune, il faudra se présenter au service éducation muni d'un RIB, d'une copie du dossier d'inscription (en téléchargement), d'un justificatif de domicile et du livret de famille.



Tout savoir sur l'abonnement 

Être âgé de 3 à 26 ans,  
Être domiciliés et scolarisés en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Maternelle Primaire Collège Lycée	Etudiant Apprentis	Stagiaire de la formation professionnelle  Elève du sanitaire et social
--	-----------------------	---

Valable du 1 <sup>er</sup> septembre au 31 août	Trajets illimités pour l'école et les loisirs	Valable sur les BUS et TRAINS du réseau régional ZOU!
---	---	--

Plein tarif  110€/an	Demi-tarif  55€/an	Tarif préférentiel  70€/an
----------------------------	--------------------------	----------------------------------



110€/an	55€/an	70€/an
	Accessible aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700€/mois	Accessible aux titulaires de la carte ZOUJ Etudes de l'année 2018/2019

A partir du 3ème enfant abonné au sein d'une même famille, possibilité d'un remboursement différé à hauteur de 55€. Les modalités de remboursement seront détaillées sur [zou.maregionsud.fr](http://zou.maregionsud.fr).



**MAIRIE DE BANDOL**  
HÔTEL DE VILLE  
PLACE DE LA LIBERTÉ  
83150 BANDOL

☎ **04 94 29 12 30**

- ▶ [CONTACT](#)
- ▶ [ALERTE INFOS SERVICE](#)
- ▶ [ACCUEIL](#)
- ▶ [MENTIONS LÉGALES](#)
- ▶ [ACCESSIBILITÉ](#)
- ▶ [PLAN DU SITE](#)
- ▶ [GESTION DES COOKIES](#)

## Météo

Aujourd'hui



Km/h  
%  
Km

Demain

